

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### LES ÉVÉNEMENTS DE LA RENTRÉE

**Conférence sur la biodiversité, Journée de la mobilité durable et de la prévention routière, recyclage des appareils électriques... le service Développement durable de la Ville est sur tous les fronts pour cette nouvelle rentrée. Tour d'horizon des événements proposés et des dernières informations importantes à connaître.**

#### COUPE DE RENTRÉE POUR LES PELOUSES DU VÉSINET !

Ces derniers mois, certains espaces du Vésinet avaient pris des allures un peu « sauvages ». Si certains ont pu s'en amuser, d'autres s'en sont peut-être agacés. Une situation exceptionnelle qui s'explique par deux raisons.

##### Un inventaire écologique.

Le Vésinet est engagé depuis 2008 dans une démarche 0 pesticide afin d'éviter de polluer les sols et la nappe phréatique, de favoriser la biodiversité et de préserver la santé des habitants et des agents en charge des espaces verts. Depuis mars dernier, la Ville a aussi lancé un diagnostic écologique de son territoire (voir Le Vésinet Magazine n°26) afin d'améliorer la connaissance de sa biodiversité urbaine et ainsi continuer à mieux la protéger. Pour permettre un inventaire aussi exhaustif que possible des espèces présentes, la Ville et le Bureau d'études ont ainsi défini des zones de pelouses à laisser à l'état sauvage, jusqu'à la fin

de l'inventaire (fin août). Les premiers résultats indiquent la présence de fleurs très rares en Ile-de-France telles que :

- le Trièfle semeur ou *Trifolium subterraneum*, une espèce en danger d'extinction,
- le Silène conique ou *Silene conica*, une autre espèce en danger d'extinction,
- la Sauge fausse-verveine ou *Salvia verbenaca*,
- l'Oeillet des chartreux ou *Dianthus carthusianorum*,
- la Véronique en épi ou *Veronica spicata*...



**Aléas météorologiques.** Concernant la majorité des pelouses, ce printemps et ce début d'été ont été caractérisés par une forte pluviométrie exceptionnelle (72 litres



par m<sup>2</sup> enregistrés à la fin juin), retardant les travaux de tonte et de désherbage. L'alternance de journées ensoleillées a favorisé une croissance rapide des herbes. Deux tontes ont été effectuées, l'une à la mi-juillet et l'autre fin août-début septembre, redonnant à nos pelouses leur aspect attendu.

#### A LA DÉCOUVERTE DES PLANTES DE MON QUARTIER

Le service Développement durable organise une sortie botanique le **samedi 6 octobre** de 15h à 17h30. Que vous soyez capable de citer les noms latins des plantes ou que les fleurs vous soient un univers étrange, cette sortie est pour vous. Animée par des bénévoles, elle sera l'occasion d'apprendre, en toute convivialité, à reconnaître les plantes sauvages qui poussent dans les rues du Vésinet. Vous aurez aussi la possibilité de faire remonter vos observations et vos photos au Muséum National d'Histoire Naturelle, via la page du programme de science participative "Sauvages de ma rue" (sur le site de la Ville, rubrique Développement durable, sous-rubrique Biodiversité). Rendez-vous devant l'Hôtel de Ville du Vésinet.

#### UNE CONFÉRENCE SUR LA BIODIVERSITÉ EN VILLE

Le plan d'action biodiversité est en cours d'élaboration et une première conférence publique en mairie intitulée « La biodiversité en ville, entre enjeu mondial et actions locales » aura lieu le **3 octobre** à 20h, afin de présenter les résultats de l'inventaire faune/flore de la commune. Pourquoi doit-on protéger la biodiversité ? Quels sont les liens avec notre quotidien ? Comment chacun à notre échelle pouvons-nous contribuer à la préserver ? Telles



seront les questions qui seront abordées lors de cette conférence, organisée conjointement par la ville du Vésinet et le CADEB. Venez participer aux échanges-débats, en présence de Lisa Durand, Chargée de mission au sein du programme "Agriculture, biodiversité et politiques publiques" du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, des experts écologistes d'Aléas, bureau d'études en charge de l'inventaire sur le Vésinet et des élus municipaux.

#### LA FIN DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Le brûlage des déchets verts (appelés également déchets végétaux) est souvent à l'origine de troubles de voisinage, générés par les odeurs et la fumée. Il nuit également à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendies. Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, telles que des gaz et particules, dont la concentration dans l'air doit rester conforme aux normes de la directive 2008/50/CE concernant la qualité de l'air ambiant et un air pur pour l'Europe.

En traduction de la circulaire du 18 novembre 2011, **il est interdit de brûler ses déchets verts au Vésinet toute l'année** (voir la modification de l'Arrêté municipal relatif aux feux de jardin en date du 15 mars 2012, consultable sur le site de la Ville).

Des solutions existent pour valoriser ses déchets verts (feuilles mortes, déchets provenant des tontes, élagages, tailles et arrachages de toutes espèces végétales). Pour éviter le



transport des déchets et réduire les quantités finales de déchets à traiter, vous pouvez les broyer afin de pailler vos massifs et faire du compostage. Quant aux déchets verts non-valorisés, ils doivent être placés dans votre bac marron, sorti le lundi soir à partir de 18h30 ou apportés à la déchetterie de Carrières-sur-Seine. Le calendrier des collectes est présenté page 30.

Renseignements sur la dotation et formation au compostage : service Environnement de la CCBS - 01 30 09 75 36

#### RECYCLAGE DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

La famille des appareils électriques se recycle, aussi, découvrez les points de collectes près de chez vous ! Depuis mai, vous pouvez rapporter vos appareils électriques et électroniques en fin de vie tels que les réfrigérateurs, machines à laver, télévisions, ordinateurs, téléphones, sèche-cheveux, consoles de jeux, sur la **place du Marché le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 10h à 14h** (camion orange). Un point d'apport volontaire est aussi disponible à l'Hôtel de Ville afin de

collecter les piles, batteries, téléphones, cartouches d'encre, bouchons plastiques et les petits appareils électriques.



#### 2<sup>e</sup> ÉDITION DE LA JOURNÉE DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le **samedi 13 octobre**, de 10h à 18h, sur la place du Marché, ne manquez pas la deuxième édition de la Journée de la Mobilité durable et de la Prévention routière, organisée par la Ville, avec la participation de nombreux partenaires. Au programme de cette journée, un stand de marquage gratuit de vos vélos et un contrôle technique de ses équipements, un atelier de réparation de

bicyclettes, un parcours d'alcoolémie, une initiation aux défibrillateurs... Surtout, vous pourrez essayer des véhicules électriques, assister à une démonstration d'une désincarcération d'un véhicule accidenté grâce aux pompiers du SDIS 78 et vous pourrez faire une balade à vélo, animée par le réseau Vélo 78. Retrouvez sur le site de la Ville tout le programme détaillé.

#### LE JARDIN DE LA DÉCOUVERTE

Jusqu'au **31 octobre**, poussez la porte, au 6 avenue des Pages, afin de découvrir un univers végétal étonnant ! Ouvert depuis 1999, mais récemment réhabilité, le Jardin de la Découverte se compose d'environ 1 000 m<sup>2</sup> organisés en micro-paysages intégrant des aménagements pédagogiques comme un hôtel à insectes, un composteur, une meule à hérisson et des panneaux informatifs. Il est destiné aux familles, aux classes scolaires et aux amoureux des jardins.

Ouvert tous les jours de 14h à 18h, sauf les dimanches et jours fériés.

